

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020402: autres entreprises que celles de la province de liege

En vigueur au 01/01/2014 (Dernière actualisation de la page 01/04/2016)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	13.1170		
Spécialisé	13.3134		
Spécialisé +	13.4649		
Qualifié	13.8189	15.0774	15.1934
Qualifié +	15.3099	15.8363	15.9354